



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°35/2021 du Conseil communautaire Séance du 12 avril 2021

Date d'envoi de la convocation = 6 avril 2021
Nombre de délégués en exercice : 73
Nombre de délégués présents : 67
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 6
Nombre de délégués absents : 0

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à quatorze heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Philippe BERTHOMIEU, Christian BAUME, Pascale BORDES, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Maria SEUBE, Fred MAHLER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoit TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Didier BONNEAUD, Catherine CHANTRY, Christine CLERC, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Hervé CLEMENT, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Justine ROUQUAIROL, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Christine MUCCIO à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE

Absents excusés mais ne prenant pas part au vote : Gilles CANTAL, Gilles GUILLAUD, Pierre JUANCHICH, au titre de la délégation spéciale pour la commune de Saint-Laurent des Arbres.

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Affectation du résultat 2020 du budget principal et des budgets annexes**Budget principal :**

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité (6 abstentions : D. BONNEAUD, C. CHANTRY, P. BORDES, A. POMMIER, C.MARTIN, T. VINCENT) :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - à la couverture du déficit de la section d'investissement (nature 1068) pour 1.252.966,87 € ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 409.455,87 €.

Budget Aires d'Accueil des Gens du Voyage

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en déficit reporté à la section d'investissement (nature 001) : 285 667,13 € ;

Budget annexe Transport

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - à la couverture du déficit de la section d'investissement (nature 1068) pour 53.805,22 € ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 1.483.941,46 €.

Budget annexe Gemapi

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en excédent reporté à la section d'investissement (nature 001) pour 119.634,44€ ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 178.005,39€.

Budget annexe ZA Bernon

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en déficit reporté à la section d'investissement (nature 001) : 929 193,17 € ;
 - en déficit reporté à la section de fonctionnement (nature 002) : 6 905,37 €.

Budget annexe ZA L'espérant - René Dumont

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en déficit reporté à la section d'investissement (nature 001) : 1 213 688,93 € ;
 - en déficit reporté à la section de fonctionnement (nature 002) 53 765,14 €.

Budget annexe ZA Sarcin

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en déficit reporté à la section d'investissement (nature 001) : 377 821,22 € ;

Budget annexe Régie de l'eau

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en excédent reporté à la section d'investissement (nature 001) pour 373.013,06€ ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 1.914.525,52€.

Budget annexe Régie de l'assainissement

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - en excédent reporté à la section d'investissement (nature 001) pour 509.870,33€ ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 2.312.685,62 €.

Budget annexe DSP de l'eau

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - à la couverture du déficit de la section d'investissement (nature 1068) pour 1.265.669,56 € ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 315.324,04 €.

Budget annexe DSP de l'assainissement

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Vu le résultat constaté au Compte administratif 2020,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'affecter les résultats 2020 de la façon suivante :
 - à la couverture du déficit de la section d'investissement (nature 1068) pour 1.815.261,60 € ;
 - en excédent reporté à la section de fonctionnement (nature 002) pour 1.393.348,38 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 12 avril 2021.

Le Président
Jean Christian REY

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le*

21 AVR. 2021



AR PREFECTURE

030-200034692-20210412-DELIB35_2021-DE
Regu le 22/04/2021